

Commission : Commission Économique et social

Question : Un nouveau système financier symbole d'équité et de stabilité

Auteur : Israël

En 1980, le monde connaît une globalisation financière qui bouleverse l'organisation des échanges. La multiplication des flux monétaires s'accompagne alors de l'apparition de crises qui introduisent la question de l'interdépendance des états. Le besoin d'une nouvelle coordination régulatrice au niveau international, qui permette le rééquilibrage des économies tout en préservant la confiance des acteurs, apparaît alors comme évident. Membre du FMI depuis 1954, Israël partage le désir de développer un nouveau système financier réformé, capable de répondre aux problématiques macroéconomiques actuelles. Ce système serait fondé sur la collaboration des pays et la transparence des institutions à l'heure d'exercer leurs activités. Il aurait comme but d'assurer des solutions rapides et efficaces à l'instabilité d'une économie mondialisée en éternel mouvement.

Ainsi, depuis son adhésion à l'OCDE en 2010, Israël souhaite devenir un exemple de stabilité et d'ouverture économique. Lors des réformes drastiques de 2003 menées par Benyamin Nétanyahou, ministre des Finances, Israël a connu un brutal redressement économique : la croissance du PIB passe de 1,1% en 2003 à 6,3% en 2007 (Source : Banque Mondiale). Cette évolution s'explique par la mise en place de politiques plus libérales qui ont eu comme effet une hausse de la compétitivité des marchés israéliens, désormais ouverts sur le plan international. Ces réformes structurelles dans le secteur financier ont également été accompagnées par de nombreux efforts d'amélioration du cadre macroéconomique national. D'une part, et après la levée de toutes les restrictions sur les devises étrangères, le taux de change du shékel est aujourd'hui fixé par le marché monétaire international ; d'autre part, l'inflation, qui avait atteint des taux à trois chiffres dans les années 80, a fluctué entre 1-3% depuis 2000 dans le cadre des objectifs de la Banque Central. Par ailleurs, Israël peut s'enorgueillir d'avoir atteint la maîtrise de sa dette publique. En effet, l'objectif financier qui stipulait une dette publique inférieure à 60% pour 2020 a été atteint dès la fin de 2016 : la dette publique d'Israël est désormais de 60,4%.

Israël devient dès lors un système capitaliste moderne, attractif et ouvert au monde. Selon un rapport de l'OMC le commerce a représenté plus de 65% du PIB du pays entre 2012-2014 et les exportations, épine dorsale de la croissance du pays, environ un quart du PIB. En outre, le degré d'intégration du système israélien dans l'économie global peut être mesuré par l'étude des investissements directs et des investissements de portefeuille. Paradoxalement au mouvement BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions) lancé en 2005 par des ONG palestines, l'investissement étranger total en Israël a en fait augmenté, atteignant un niveau record en 2015 de 285,12 milliards de dollars (rapport Bloomberg, 2016). Dans ce même sens, les entreprises israéliennes, principalement dans le domaine de la technologie de pointe, sont très appréciées sur les marchés financiers mondiaux. À titre d'exemple, Israël est le troisième pays en nombre de sociétés cotées au NASDAQ (le deuxième plus important marché d'actions des États-Unis).

Face au développement des échanges et des activités financières, le gouvernement d'Israël a très vite compris la nécessité de développer des mécanismes de contrôle adaptés pour assurer la confiance des agents. Avec un taux d'inflation et une dette publique sous contrôle, l'état d'Israël a aussi développer un système de supervision financière organisé autour de plusieurs institutions : la Banque d'Israël s'occupe de

surveiller l'activité des banques, le Ministère de Finance régule les fonds d'investissement et les autres compagnies d'assurance, l'ISA (Israel Securities Authority) est chargée d'encadrer les entreprises publiques, les sociétés de sécurité et les fonds communs de placement, et l'Israeli Anti-Trust Authority assure le bon fonctionnement des marchés afin de maintenir une concurrence juste. Dès lors, l'économie d'Israël apparaît comme un système fiable, dont la solidité fut prouvée lors de la crise économique de 2008 : le pays réussi à garder une croissance aux alentours de 1,1 % alors que les États-Unis, l'Union Européenne et l'OCDE en général affichaient des croissances négatives.

Finalement, Israël partage également le désir de développer une communauté nationale et internationale à la fois respectueuse et équitable.

D'une part et alors qu'Israël est placée au 19ème rang mondial en termes d'IDH, il est aussi selon l'OCDE le deuxième pays où les écarts entre riches et pauvres sont les plus importants parmi les pays développés. Face à cette réalité, on assiste à l'apparition de monnaies alternatives et virtuelles. Ces monnaies présentent un certain nombre d'avantages : la Bitcoin permet, entre autres, d'éviter passer par une banque et donc de réduire le prix de transaction ; l'Isracoin, monnaie sociale, a pour but de réduire les inégalités sociales à travers le développement du commerce local. De la même façon, la philosophie économique d'Israël s'inscrit de plus en plus dans le cadre du développement durable, ce dernier visant le développement économique tout en respectant les besoins des personnes et en protégeant l'environnement. Pour Alain Baruc, Israël et l'Europe se situent au début d'une *"véritable révolution verte. Il est important que cette révolution se fasse ensemble, la coopération entre les différents pays qui travaillent sur les mêmes domaines technologiques est essentielle, afin de ne pas perdre du temps et des informations."*

Cela nous amène à parler de la coopération internationale. En effet, pour Israël la solidarité et la collaboration entre pays apparaissent comme des éléments fondamentaux dans un système économique devenu interdépendant. Dans ce sens, l'adhésion d'Israël à des organismes tels que le Club de Paris en 2014 suppose une preuve de son engagement. En effet, le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. De plus, Israël a créé en 1958 l'organisme MASHAV (Agence Israélienne pour la Coopération Internationale au Développement du Ministère Israélien des Affaires Etrangères) et s'est ainsi engagé à transférer aux pays en voie de développement le savoir-faire Israélien acquis lors de son propre développement. MASHAV est désormais présent et actif dans 140 pays du monde entier et une grande partie de ses programmes est menée conjointement avec des organismes internationales tels que le PNUD, l'UNESCO ou encore l'USAID.